
Table des Matières

Travail	2
Informations	2
Trouver un emploi	2
Trouver un emploi - conseils et aide	2
Accès au marché du travail	3
Contrat de travail	4
Candidatures et entretiens	6
Création d'entreprise et travail indépendant	7
Immigration des travailleurs qualifiés	8

Travail

Informations

Votre titre de séjour détermine dans quelles conditions vous avez le droit de travailler en Allemagne. Vous trouverez des informations de base et les personnes à contacter pour la recherche d'un emploi sous la rubrique [Accès au marché du travail](#).

Trouver un emploi

Trouver un emploi - conseils et aide

Les institutions suivantes à Potsdam vous soutiennent dans votre recherche d'emploi :

Flüchtlingshilfe Babelsberg e.V. au centre de calcul

 [Dortustrasse 46, 14467 Potsdam](#)

 [017630105875](tel:017630105875)

 @arbeit@fluechtlingshilfe-babelsberg.de

Accompagnement à l'intégration pour les réfugiés et les nouveaux arrivants à Potsdam

Site de la Behlertstraße :

 [Behlertstr. 3a, Bâtiment H1, 14467 Potsdam](#)

Sandra Peters

 [03312891516](tel:03312891516) / [015123752303](tel:015123752303)

 @sandra.peters@rathaus.potsdam.de

Fouad Slimani

 [03312891522](tel:03312891522) / [01755709886](tel:01755709886)

 @fouad.slimani@rathaus.potsdam.de

Site de l'Erlenhof :

 [Erlenhof 32, 14478 Potsdam](#)

Victoria Habl

 [03312896282](tel:03312896282) / [01719211307](tel:01719211307)

 @victoria.habl@rathaus.potsdam.de

 [Site web Accompagnement à l'intégration](#)

Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi) / Pôle emploi de la capitale du Land de Potsdam

 [Horstweg 102 - 108, 14478 Potsdam](#)

 [03318806100](tel:03318806100)

 @jobcenter-Landeshauptstadt-Potsdam@jobcenter-ge.de

 [Site web du Pôle emploi](#)

Agence pour l'emploi des jeunes de Potsdam

 [96, Horstweg, 14478 Potsdam](#)

 [03318805000](tel:03318805000)

 @JA-Potsdam@arbeitsagentur.de

 [Site web de l'Agence pour l'emploi des jeunes](#)

Vous pouvez rechercher des offres d'emploi en ligne et obtenir des informations à :

- [Bourses d'emplois der Agentur für Arbeit \(Service d'orientation professionnelle de l'agence pour l'emploi\)](#)
- Bourses d'emplois pour les réfugiés www.workeer.de
- www.make-it-in-germany.com est le portail en ligne multilingue officiel des professionnels internationaux
- [BERUFENET](#) - Trouver facilement des informations sur les professions
- [Portail des professionnels du Brandebourg](#)
- [Bourse d'apprentissage CCI](#) pour l'apprentissage et les stages

Accès au marché du travail

Statut de résidence et accès au marché de l'emploi

Si vous êtes à la recherche d'un emploi et avez immigré de l'UE, vous avez un accès illimité au marché du travail en raison de la libre circulation des travailleurs.

L'accès au marché de l'emploi pour les réfugiés dépend avant tout du statut de résidence ainsi que de la durée du séjour précédent en Allemagne. On distingue essentiellement les titres de séjour, les tolérances (Duldung) et les autorisations de séjour (Aufenthaltsgestattung) :

- **Permis de séjour:** Les personnes dont la demande d'asile a reçu une réponse positive et qui ont obtenu un titre de séjour possèdent un permis de séjour ou un permis de travail.
- **Autorisation de séjour :** Les personnes qui ont déposé une demande d'asile mais sur laquelle aucune décision n'a encore été prise reçoivent une autorisation de séjour (Aufenthaltsgestattung) ; (l'autorisation de séjour n'est pas un titre de séjour).
- **Tolérance :** Les personnes dont la demande d'asile a été rejetée et dont l'expulsion n'est pas possible pour des raisons juridiques ou pratiques reçoivent un « Duldung » (« certificat de suspension de l'expulsion »). Une tolérance n'est pas un permis de séjour.

Les autorités compétentes en matière d'immigration sont chargées des questions relatives au droit de séjour. Le permis de travail ne peut être délivré que sur demande aux personnes titulaires d'une tolérance (Duldung) ou d'une autorisation de séjour (Aufenthaltsgestattung). Pour cela, une description du poste ainsi que l'accord de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) sont nécessaires avant que l'Office des étrangers ne puisse délivrer le permis de travail.

D'autres règles s'appliquent au [travail indépendant](#) !

Centres de consultation

Pour vous conseiller et vous aider sur le marché du travail, il existe les interlocuteurs suivants spécialement pour les réfugiés - les offres varient suivant si vous êtes en cours de procédure de demande d'asile, si vous êtes reconnu ou toléré.

Accompagnement à l'intégration pour les réfugiés et les nouveaux arrivants à Potsdam

Site de la Behlertstraße :

 [Rue Behlert 3a, Bâtiment H1, 14467 Potsdam](#)

☎ [03312891516](tel:03312891516)
✉ [@sandra.peters@rathaus.potsdam.de](mailto:sandra.peters@rathaus.potsdam.de)
✉ [@fouad.slimani@rathaus.potsdam.de](mailto:fouad.slimani@rathaus.potsdam.de)

Site de l'Erlenhof :

📍 [Erlenhof 32, 14478 Potsdam](#)
☎ [03312896282](tel:03312896282)
✉ [@victoria.habl@rathaus.potsdam.de](mailto:victoria.habl@rathaus.potsdam.de)

🌐 [Site web Accompagnement à l'intégration](#)

Guides de bienvenue de la Chambre des métiers de Potsdam, équipe de maintien de la main-d'œuvre qualifiée

📍 [Am Mühlenberg 15, 14550 Groß Kreutz OT Götz](#)
☎ [03320734214](tel:03320734214)
✉ [@holger.muenster@hwkpotsdam.de](mailto:holger.muenster@hwkpotsdam.de)
🌐 www.hwk-potsdam.de

[Agentur für Arbeit \(Agence pour l'emploi\)](#)

Contrat de travail

Toute personne qui prend un emploi se voit attribuer un contrat de travail. Il régit les conditions les plus importantes d'une relation de travail telles que les heures de travail, le droit aux vacances, le niveau de salaire et les délais de préavis. Les deux parties - employé et employeur - doivent respecter ces accords. Comme le contrat devient juridiquement contraignant avec votre signature, ne le signez pas tant que vous n'en avez pas compris tout le contenu.

Types de contrats :

Contrat de travail à durée indéterminée

Il y a généralement une période d'essai de trois ou six mois. Pendant cette période, la relation de travail peut être résiliée à court terme, dans un délai de deux semaines, par l'employeur ou l'employé-e. Après la période d'essai, une relation de travail permanente commence avec une protection plus longue contre le licenciement. Les heures de travail sont généralement jusqu'à 40 heures par semaine.

Contrat de travail à durée déterminée

La relation de travail prend fin à la date convenue sans nécessité de résiliation.

Mini-emploi

Les revenus mensuels maximums sont de 520 € et sont exonérés d'impôts. Si vous bénéficiez d'allocations, les gains sont pris en compte.

Droit du travail :

Il existe de nombreuses lois qui régissent et garantissent les droits des travailleurs en Allemagne. Il s'agit par exemple

- Réglementation du temps de travail
- Salaire minimum

- Droit au congé
- Protection contre le licenciement
- Représentants des intérêts de l'entreprise (comité d'entreprise)
- Réglementation du travail des syndicats
- et quelques autres

Impôts et cotisations de sécurité sociale :

En Allemagne, chaque employé-e verse une partie de son salaire sous forme d'impôts pour financer les dépenses du gouvernement fédéral, des Länder et des collectivités locales. Les employeurs, quant à eux, sont tenus de payer les cotisations de sécurité sociale pour leurs employés. Dans le système social allemand, cela doit permettre d'assurer le financement des charges principales du coût de la vie des personnes qui ne trouvent pas d'emploi ou qui ne peuvent plus travailler.

Numéro d'identification fiscale :

Le numéro d'identification fiscale (Steuer-ID) est un numéro à 11 chiffres qui est utilisé pour l'impôt sur le revenu. Le lieu de travail exige ce numéro. Si l'on n'a pas ce numéro dans ses dossiers, on peut le demander personnellement au service de déclaration ou par écrit à l'Office fédéral des impôts.

Numéro de sécurité sociale :

Vous avez besoin d'un numéro de sécurité sociale pour obtenir un emploi. Vous pouvez l'obtenir auprès de votre caisse d'assurance maladie (par exemple AOK, DAK).

Le travail au noir :

Un travail qui est rémunéré mais qui n'est pas déclaré au fisc et à la caisse d'assurance maladie, et pour lequel les impôts et les cotisations sociales ne sont donc pas payés, est illégal et est appelé en Allemagne "travail au noir". Des amendes et des peines de prison sont prévues ! Si une personne perçoit des prestations sociales ou des allocations de chômage, mais travaille quand même et le cache aux services sociaux, à l'agence pour l'emploi ou au Jobcenter (pôle emploi), on parle aussi de travail non déclaré. Vous percevez à tort des allocations de l'État, même si vous avez un travail rémunéré.

Vous trouverez ici des conseils sur le contrat de travail et le droit du travail :

Le service Migration und Gute Arbeit Brandenburg offre des conseils gratuits sur les questions de droit du travail pour les immigrés qui vivent ou travaillent dans le Brandebourg. Il organise également des formations avec les travailleurs* et les multiplicateurs* afin de prévenir les problèmes sur le lieu de travail. Les conseils sont possibles dans différentes langues et s'adressent à tous les réfugiés et nouveaux arrivants, indépendamment de leur statut de séjour.

Service Migration und Gute Arbeit Brandenburg

 [Breite Straße 9a, 14467 Potsdam](#)

Dans Haus der Gewerkschaften, 1er Étage, porte 114

 [033127357998](tel:033127357998) / [017621989973](tel:017621989973)

@info@rightsatwork.de

www.rightsatwork.de

Candidatures et entretiens

Si vous souhaitez commencer une formation ou travailler en Allemagne, vous devez en faire la demande par écrit.

La plupart du temps, vous postulez à un emploi dans une entreprise parce qu'elle a publié une annonce sur Internet ou dans un journal. Cela signifie que l'entreprise recherche de nouveaux collaborateurs. L'offre d'emploi indique de quel type de travail ou de formation il s'agit et quelles sont les attentes de l'entreprise vis-à-vis du collaborateur ou de la collaboratrice. Il y est également indiqué où et comment vous devez postuler. Si l'entreprise de votre choix n'a actuellement pas publié d'offres d'emploi correspondant à votre profil, vous pouvez également envoyer une candidature spontanée.

Si l'entreprise s'intéresse à vous, vous serez généralement invité à un entretien au cours duquel vous vous présenterez en personne. Veuillez prévoir suffisamment de temps et vous assurer d'arriver à temps pour le rendez-vous. Il est préférable de bien se préparer à l'entretien et de collecter des informations importantes sur l'entreprise. Consultez son site Internet et prenez connaissance de l'histoire de l'entreprise, renseignez-vous sur ses produits et services. Si vous arrivez à l'heure au rendez-vous et que vous posez des questions pendant l'entretien, vous montrerez votre motivation et votre intérêt pour la formation ou le travail proposé.e par l'entreprise.

Une candidature se compose généralement de trois parties :

Lettre de motivation : La lettre de motivation consiste à se présenter brièvement et à expliquer pourquoi on pense correspondre au profil du poste à pourvoir. Par exemple, décrivez les expériences que vous avez déjà vécues dans votre pays d'origine.

Renseignez-vous sur l'entreprise et explicitez les raisons pour lesquelles vous souhaitez y travailler. Votre lettre de motivation doit tenir sur une page. Signez votre lettre de motivation. Il existe de nombreux modèles et aides sur Internet. Il est important que vous ne vous contentiez pas de recopier. Votre lettre de motivation doit vous correspondre et être adaptée au poste.

CV : Le CV recense vos expériences précédentes et se présente sous forme d'un grand tableau. Ecrivez de quand à quand vous avez travaillé dans quelle entreprise. Indiquez où vous avez suivi une formation ou des études. Indiquez l'école que vous avez fréquentée et le type de diplôme obtenu. Vous n'êtes pas obligé-e d'inclure une photo dans votre CV, mais de nombreuses entreprises pensent que c'est bien si vous le faites.

Diplômes et pièces les justifiant : Il est très important de joindre une copie de vos diplômes (pas les originaux !). Les certificats sont votre diplôme d'études secondaires, votre diplôme d'études supérieures et vos certificats de travail dans vos précédents emplois. Les certificats doivent être rédigés en allemand ou en anglais, sinon ils doivent être traduits. Joignez également vos attestations de stages, de formations continues pertinentes pour votre futur emploi, ou vos certificats de cours d'allemand.

💡 L'offre d'emploi précise la façon dont vous devez postuler. A lire attentivement.

Par écrit : Procurez-vous une belle enveloppe pour envoyer votre lettre de motivation accompagnée de votre CV et de vos diplômes/certificats. Envoyez ensuite la candidature à

l'adresse indiquée dans l'offre d'emploi.

Courriel : De nombreuses candidatures sont désormais envoyées par e-mail. Regroupez votre lettre de motivation, votre CV et vos diplômes dans un fichier PDF et envoyez-le en pièce jointe à votre e-mail. Dans l'e-mail, rédigez un message concis à l'attention de la personne destinataire de votre candidature.

En ligne : Les grandes entreprises ont leur propre site Internet que vous devez utiliser pour postuler. Vous devez vous y inscrire avec votre adresse e-mail et pouvez ensuite y envoyer votre candidature.

 Vous trouverez des conseils utiles pour votre candidature sur [Planet Beruf](#).

 [Europass](#) est un portail en ligne multilingue (plus de 20 langues) qui aide les migrants à rendre leurs compétences et leurs connaissances visibles. Il offre la possibilité de créer gratuitement un passeport linguistique ou un CV à l'aide d'un outil en ligne. Vous trouverez également sur Europass des conseils importants pour de bonnes candidatures.

 Sous [Bewerbung.net](#), [StepStone](#) et [Lebenslauf2go](#) vous pouvez faire réaliser gratuitement un CV et une lettre de motivation. Vous pouvez également importer partiellement vos données depuis Xing ou LinkedIn. Il est également possible d'écrire vos propres textes dans le modèle ou d'importer des fichiers.

 Vous trouverez des informations et des modèles de lettres de motivation sur le site : [Bewerbung2go](#), [BewerbungsWissen](#), [Karrierebibel](#)

Exercices linguistiques

 Sur le [portail d'apprentissage de la VHS « Ich will Deutsch lernen »](#) et sur le site du [Goethe-Institut « Deutsch für dich »](#), vous trouverez des exercices sur le thème de la candidature et du monde professionnel en général. Ainsi, vous en apprendrez davantage sur le monde du travail et améliorerez vos connaissances en allemand.

JOBLOQ

JOBLOQ est un outil de candidature en ligne qui propose un espace de travail protégé par mot de passe avec un dossier de candidature pour postuler dans le Land de Brandebourg. Vous y trouverez également des instructions, des informations et un soutien importants sous forme écrite et dans six vidéos explicatives en six langues au total (arabe, anglais, farsi, français, russe). Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :  www.joblog.de

Création d'entreprise et travail indépendant

Qui peut avoir une activité indépendante en Allemagne ?

Si votre demande d'asile est encore en cours d'examen, si votre demande a été rejetée ou si votre séjour est seulement toléré (Duldung), il vous est interdit d'exercer une activité professionnelle indépendante. Tous les autres ont en principe la possibilité de créer une entreprise en Allemagne.

Des conseils gratuits sur la création d'entreprise et le travail indépendant vous sont proposés par les organismes suivants :

Développement économique de la capitale du Land de Potsdam

Hôtel de ville de Potsdam

 [Friedrich-Ebert-Straße 79/81, 14469 Potsdam](#)

 [03312892821](tel:03312892821)

 wirtschaftsfoerderung@rathaus.potsdam.de

 www.gruenden-in-potsdam.de

IHK Potsdam

 [Breite Straße 2 a-c, 14467 Potsdam](#)

 [033127860](tel:033127860)

 ppm@ihk-potsdam.de

 www.ihk-potsdam.de

Social Impact gGmbH

 [Schiffbauergasse 7, 14467 Potsdam](#)

 [03316207944](tel:03316207944)

 plotz@socialimpact.eu

 flath@socialimpact.eu

 www.potsdam.socialimpactlab.eu/

Informations générales complémentaires

 [Guide en ligne « GründerZeiten »](#) (en allemand et en arabe)

 [Existenzgründerportal \(Portail des créateurs d'entreprises\)](#) (allemand, français, italien, russe et turc)

Immigration des travailleurs qualifiés

 Vous trouverez ici [à Brandebourg des services de conseil en matière de loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés](#)

La Loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés

La loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés permet aux travailleurs qualifiés ayant une formation professionnelle non universitaire d'immigrer en Allemagne à des fins professionnelles. La réglementation en vigueur pour les travailleurs qualifiés titulaires d'un diplôme universitaire sera maintenue et, dans certains cas, encore simplifiée.

1. Pour les entreprises

- **Procédure accélérée du travailleur qualifié** : Les employeurs peuvent engager une procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés auprès des autorités compétentes en matière d'immigration en Allemagne, munis d'une procuration du travailleur qualifié. Un accord doit être conclu entre l'entreprise et les autorités de l'immigration. L'accord doit contenir, entre autres, les procurations et les obligations de l'employeur, du travailleur qualifié et des autorités concernées (service des étrangers, agence fédérale pour l'emploi, services de reconnaissance, représentation à l'étranger) ainsi qu'une description des procédures, y compris les parties prenantes et les délais.

- Les honoraires de la procédure spécialisée accélérée auprès des services de l'immigration sont de 411 euros. De plus, il y a des frais de visa de 75 euros ainsi que tous les autres frais applicables (copies certifiées, traductions).
- **Le service des étrangers conseille l'employeur** et l'aide à mettre en œuvre la procédure de reconnaissance de la qualification étrangère du travailleur qualifié. L'autorité d'immigration obtient l'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi et examine les exigences légales pour l'octroi de ressortissants étrangers. Les organismes de reconnaissance et l'Agence fédérale pour l'emploi doivent prendre une décision dans certains délais.
- Si toutes les **conditions** sont remplies, le service des étrangers délivre ce que l'on appelle un accord préalable qu'il envoie à l'employeur pour qu'il le transmette au travailleur qualifié. Ils prennent ensuite rendez-vous avec la mission diplomatique pour demander un visa, qui a lieu dans les trois semaines. Lors de ce rendez-vous, l'original de la pré-approbation doit être présenté avec les autres documents requis pour la demande de visa.
- Une fois que la demande de visa complète a été soumise par le spécialiste, une décision est généralement prise dans un délai supplémentaire de trois semaines.
- **La procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés comprend également le conjoint et les enfants mineurs célibataires du travailleur qualifié s'ils remplissent les conditions légales pour le regroupement familial.**

2. Pour la main d'oeuvre qualifiée

- **Définition:** Les travailleurs qualifiés sont des personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une formation professionnelle qualifiée avec une période de formation d'au moins deux ans. La condition préalable pour les deux groupes est que leurs qualifications étrangères aient été reconnues par l'autorité compétente en Allemagne.
- **Entrée sur le marché du travail :** L'entrée sur le marché du travail est facilitée : Le spécialiste qualifié doit disposer d'un contrat de travail et d'une offre d'emploi spécifique et d'un diplôme reconnu en Allemagne. Le soi-disant examen de priorité par l'Agence fédérale pour l'emploi (abréviation : BA) est supprimé. Cela signifie qu'il n'est plus nécessaire de vérifier si un candidat d'Allemagne ou de l'UE est disponible pour le poste concret. Le contrôle des conditions de travail par la BA est maintenu.
- **Opportunités d'emploi :** Un ouvrier qualifié peut exercer une profession pour laquelle la qualification acquise le permet. Cela signifie que l'emploi dans des professions connexes est rendu possible. De plus, les professionnels ayant une formation universitaire ne peuvent pas occuper uniquement des emplois qui exigent un diplôme universitaire. Vous pouvez également être employé dans d'autres professions qualifiées qui sont dans le cadre technique de la qualification et pour lesquelles une formation professionnelle non académique est généralement requise. Les métiers d'aide et les métiers semi-qualifiés sont exclus, il doit s'agir d'un métier qualifié dans tous les cas. Pour la carte bleue européenne, un emploi correspondant à la qualification professionnelle est toujours requis, ce qui nécessite généralement un diplôme universitaire.
- **Travailleurs qualifiés avec une formation professionnelle:** L'emploi de personnel qualifié avec une formation professionnelle, c'est-à-dire non universitaire, n'est plus limité aux professions à goulot d'étranglement. Disposant d'une formation professionnelle reconnue en Allemagne, la carte de séjour pour l'exercice d'un emploi qualifié permet également à ces travailleurs qualifiés d'accéder à toutes les professions pour lesquelles leur qualification leur permet.

- **Inscription pour recherche d'emploi:** Même les travailleurs qualifiés ayant une formation professionnelle qualifiée sont autorisés à entrer dans le pays pour chercher un emploi. Vous recevrez un permis de séjour d'une durée maximale de six mois. La condition préalable est que la qualification étrangère ait été reconnue par l'autorité compétente en Allemagne, que les moyens de subsistance pour le séjour soient garantis et que vous ayez la connaissance appropriée de l'allemand pour l'activité envisagée. En règle générale, au moins des compétences en allemand sont requises. En règle générale, des compétences en langue allemande au moins au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues sont requises. Un emploi à l'essai jusqu'à dix heures par semaine est possible pendant le séjour de recherche d'emploi. Cela permet à l'employeur et au professionnel étranger de tester s'ils sont compatibles. L'emploi à l'essai est également possible pour les travailleurs qualifiés ayant une formation académique reconnue qui, comme auparavant, sont également autorisés à se rendre en Allemagne jusqu'à six mois pour chercher du travail.
- **Séjour pour mesures de qualification:** Les possibilités de séjour pour les mesures de qualification en Allemagne sont élargies. La condition préalable à cela est qu'une procédure de reconnaissance de l'étranger ait été menée auprès de l'organisme responsable en Allemagne, dans laquelle les déficits de la qualification étrangère acquise par rapport à la formation allemande ont été déterminés (notification de reconnaissance). Une autre condition préalable à la délivrance d'un visa pour la mise en œuvre des mesures de qualification est avant tout la connaissance de la langue allemande correspondant à la mesure de qualification. En règle générale, il s'agit au moins d'une connaissance suffisante de l'allemand (correspond au niveau de langue A2). A cet effet, par exemple, le titre de séjour de 18 mois peut désormais être prolongé de six mois à deux ans maximum. Après l'expiration de la durée maximale du titre de séjour, un titre de séjour aux fins de formation, d'études ou d'emploi peut être délivré.
- **Permis d'établissement pour les travailleurs qualifiés de l'étranger :** Les travailleurs qualifiés étrangers peuvent obtenir un permis d'établissement en Allemagne après seulement quatre ans (auparavant cinq ans).

3. pour les études :

- **Candidature à la recherche d'un poste d'apprenti :** Il a déjà été possible pour les futurs étudiants d'entrer dans le pays pour chercher un endroit où étudier. Selon le nouveau règlement, les personnes intéressées par une formation peuvent également entrer dans le pays pour rechercher un poste de formation. Les conditions préalables sont des compétences en langue allemande au niveau B2, un diplôme d'une école allemande à l'étranger ou un diplôme scolaire qui vous donne droit à l'entrée à l'université, un âge maximum de 25 ans et la sécurité des moyens de subsistance indépendants
- **Cours d'allemand pour préparer l'apprentissage** Avec un permis de séjour pour une formation professionnelle qualifiée, un cours d'allemand ou un cours d'allemand lié au travail peut être suivi en préparation.
- **Options d'échange étendues pour les étudiants internationaux en Allemagne :** Les étudiants internationaux ont déjà la possibilité de passer à d'autres titres de séjour avant même d'avoir terminé leurs études. Par exemple, au lieu de poursuivre vos études, ils peuvent commencer une formation professionnelle et recevoir un titre de séjour pour une formation professionnelle. La loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés étend ces options de commutation : Dans des conditions particulières et après examen par la BA, il est possible d'accepter une offre d'emploi en tant que travailleur qualifié pendant un séjour d'études ou un séjour de formation professionnelle ou continue. Cela s'accompagne du passage à un permis de séjour pour l'exercice d'un emploi qualifié.

-
- **Permis d'établissement pour les diplômés** en Allemagne : Les diplômés étrangers de la formation professionnelle en Allemagne, comme les diplômés universitaires, peuvent recevoir un permis d'établissement après seulement deux ans.

🌐 Cette information et d'autres données peuvent également être trouvées sur la page [Make it in Germany](#)

🌐 Vous pouvez également faire un test rapide [ici](#) pour connaître les possibilités qui vous sont offertes !